

DEPARTEMENT  
DU RHONE

ARRONDISSEMENT  
DE LYON

CANTON  
DE SAINT GENIS LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE SAINT GENIS LAVAL

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 08 juillet 2021

Compte-rendu affiché le 16 juillet 2021

Date de convocation du Conseil Municipal : 02  
juillet 2021

Nombre des Conseillers Municipaux  
en exercice au jour de la séance : 35

Président : Madame Marylène MILLET

Secrétaire élu : Madame Camille EL-BATAL

Membres présents à la séance :

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVault, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Philippe MASSON, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON, Eric PEREZ

Membres absents excusés à la séance :

Caroline VARGIOLU, Bruno DANDOY, Fabienne TIRTIAUX, Nejma REDJEM

Pouvoirs :

Caroline VARGIOLU à Stéphane GONZALEZ, Bruno DANDOY à Claudia VOLFF, Fabienne TIRTIAUX à Philippe MASSON, Nejma REDJEM à Fabien BAGNON,

Membres absents à la séance :

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

TARIFS LA MOUCHE SAISON  
2021-2022

Délibération : 07.2021.069

Transmis en préfecture le : 13/07/2021

**RAPPORTEUR : Madame Aïcha BEZZAYER**

La culture est un axe fort de la politique municipale. Pour La Mouche, les orientations sont de :

- Faciliter l'accès à la culture à la plus grande diversité de population, sur l'ensemble du territoire.
- Renforcer la citoyenneté, et favoriser le lien social, la convivialité, les échanges entre générations, inter quartiers, les actions éducatives, et le dynamisme du territoire.
- Soutenir la création professionnelle, notamment régionale.
- Affirmer l'image et l'identité de la ville, dans le bassin de vie local et la Métropole.

Dans ce contexte et dans la perspective de la prochaine saison culturelle 2021-2022, la Ville reconduit la grille tarifaire de La Mouche et fait évoluer les tarifs pour s'adapter aux évolutions et besoins constatés.

Considérant l'intérêt de mettre en cohérence les propositions tarifaires avec les communes proches et notamment celles de la Métropole, il est proposé de modifier le "Tarif réduit" cinéma et spectacle accessible aux + de 65 ans, et non au plus de 60 ans.

Considérant la nécessité de prendre en compte les dispositifs nationaux, notamment la création du tarif "Pass culture national " en cinéma à 5€ et au tarif réduit concernant le spectacle vivant. Différent du "Pass culture" proposé par la Métropole existant depuis plusieurs années. Le "Pass culture national " est une mission de service public portée par le ministère de la Culture. Ce dispositif permet l'accès, l'année des 18 ans du jeune, à une application sur laquelle il dispose de 500€ pendant 24 mois pour découvrir et réserver des propositions culturelles de proximité et offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, cours d musique, abonnements numériques, etc.).

Considérant que la crise sanitaire a entraîné une adaptation de l'offre, notamment en direction des écoles, il est proposé de créer un tarif à 3€ pour les séances transformées c'est-à-dire quand il y a transformations des représentations initialement prévues en salle en représentations en milieu scolaire. Cela concerne aussi des interventions de médiation cinéma dans les écoles en remplacement des projections prévues annulées à cause de la crise sanitaire.

Considérant l'intérêt d'avoir des tarifs adaptés aux besoins repérés par la création du tarif à 12€ donnant accès à la journée "Trilogie marseillaise", évènement exceptionnel prévu en fin de cette saison, avec la projection des 3 films de Marcel Pagnol avec interventions et/ou animations et modification de la proposition tarifaire spectacle vivant pour le personnel municipal.

Les tableaux ci-dessous présentent la grille de tarifs applicables dès le 1<sup>er</sup> septembre 2021, et ce pour toute la saison 2021- 2022.

**SPECTACLE VIVANT**

Spectacles tout public	TARIF	TARIF	TARIF	ABONNEMENT (3 spectacles minimum)		
	PLEIN	RÉDUIT	TRES REDUIT	normal	réduit	Très réduit
Catégorie A (spectacles internationaux ou spectacles engageants de gros moyens techniques ou humains ou avec des têtes d'affiches, séance programmée dans le cadre du Rebond de la Biennale de la Danse)	24€	19€	12€	18 €	15 €	9 €
Catégorie B (Découverte, Famille, séance programmée dans le cadre du Festival Sens interdit)	16 €	13 €	9 €	13 €	10 €	7 €
Catégorie C (jeune public)	9 €	7 €	7 €	7 €	5 €	5 €
Cirqu'à L'ouest / Circus I love you	15€	10€	10€	Hors abo	Hors abo	Hors abo
Entresorts, spectacles courts, de rue... (tarif unique - hors abonnements)	5 €	5€	5€	Hors abo	Hors abo	Hors abo

Tarif réduit : comités d'entreprises - + de 65 ans, achat par le CE -, groupe de 10 personnes minimum, demandeurs d'emploi, familles nombreuses, Pass Culture national

Tarif très réduit : - 18 ans, étudiants, détenteurs de la carte de la Région, détax professionnels et bénéficiaires du RSA

Exonération : invitations compagnies, professionnels de la programmation, bénéficiaires Culture pour tous, enfant accompagnant ses parents à un spectacle vu en séance scolaire, accompagnateurs scolaires sur la base de : 1 accompagnateur pour 5 enfants en maternelle et 1 accompagnateur pour 10 enfants en primaire (accompagnateur supplémentaire : 4 euros), amateurs participant aux spectacles.

Tarifs spécifiques	
Partenaires	5€ ou 9€ selon partenariat et tarifs initiaux
Pass'Culture Métropolitain	11,50€
Séance scolaire/ scolaire sur TP et bénéficiaires CCAS selon partenariat	4€ / 7€
Séance scolaire réadaptée (crise sanitaire)	3€
Personnel municipal	tarif unique 7€ et 1 accompagnateur au tarif réduit

**Vente en ligne**

Depuis le site de La Mouche, les personnes peuvent acheter des billets (hors abonnement) grâce au site Mapado. Des frais de location sont prélevés par le fournisseur sur chaque vente. Ces frais sont supportés par la personne qui achète le billet. Pour la saison précédente le montant des frais était de 0,49€ + 2,5% du billet sur les billets de plus de 10€ et 0,49€ pour les billets de moins de 10€. Ils sont susceptibles d'être actualisés ou révisés tout au long de saison ou de l'année civile.

*En cas de remboursement part La Mouche le montant du remboursement correspondra toujours au prix net du billet.*

## CINÉMA

Catégorie de tarif	Tarif
Tarif plein	6,00 €
Tarif réduit- 18 ans, + de 65 ans étudiants, demandeurs d'emploi, familles nombreuses, personnel municipal, AAH.	5,00 €
Tarif - de 14 ans + bénéficiaire RSA	4,00 €
Tarif unique (pour séance festival, séance animée...)	4,00€
Contremarque abonnement commun Pierre-Bénite / Saint-Genis-Laval	4,30 €
Tarif scolaire et jeune public <ul style="list-style-type: none"> <li>• séances (hors dispositif national) pour établissements scolaires ou structures jeunesse (centres aérés...) ou pour tous lors de la projection de films d'animation, sauf interdiction contractuelle des distributeurs</li> <li>• pour écoliers, collégiens ou lycéens assistant à une séance tout public (accueil de classes sur une séance tout public, dans un cadre collectif)</li> <li>• séances spécifiques (ciné-débat, ciné-goûter, festival etc.)</li> </ul>	4€
Tarif abonnement 10 entrées abonnement valable 2 ans à compter de la date d'achat	43,00 €
Interventions de médiation cinéma en milieu scolaire (si crise sanitaire)	3,00€
Tarif journée trilogie Marseillaise (hors abonnement)	12,00€
Supplément film 3D (location lunettes 3D)	1,00 €

La gratuité est accordée aux détenteurs de cartes ou exonérations professionnelles : presse - exploitants (cartes Centre national de la cinématographie, Association française des cinémas d'art et essai, Groupement régional d'action cinématographique, cartes ou contremarques Syndicat lyonnais des exploitants de cinéma...) ainsi qu'aux personnes qui se sont vues remettre des contremarques d'exonération (lots mairie), bénévoles pour des projets spécifiques (ex : Ciné-porteurs, Les toiles de La Mouche, bénévoles etc...)

### Dispositifs particuliers :

Ces tarifs sont proposés sous réserve de modifications par les organismes délibérants des structures pilotant et finançant ces opérations, pouvant intervenir en fin de saison ou en fin d'année civile.

Toute modification notifiée par l'un de ces organismes fera l'objet d'une décision.

Contremarques	tarif, prise charge en	Dispositif
Chèques GRAC (depuis 2016)	5€	Remboursement par le Groupement régional d'actions cinématographiques
Chèques GRAC (à partir du 1er janvier 2020)	5,20€	Remboursement par le Groupement régional d'actions cinématographiques
Tarif Carte Pass région	5 €	A ce jour, le dispositif fonctionne comme ceci: 4€ sont pris en charge par le conseil régional (tarif fixé par convention), et 1€ est réglé par le porteur de la carte. Dans la limite de 5 entrées.
Comité des œuvres sociales de l'entraide du cinéma	6,00 €	Tarif plein remboursé dans son intégralité
Lycéens au cinéma	2,50 €	Place payée par le lycéen
Collèges au cinéma	2,50 €	Participation au dispositif national pour les collèges de la Métropole de Lyon
Tarif Fête du cinéma	4,00 €	Tarif Fête du cinéma (sur présentation du passeport Fête du cinéma remis lors de l'achat d'une place) Sous réserve de modification du tarif, dispositif national
Festival Télérama	3,50 €	Tarif Télérama sur présentation du pass Télérama, sous réserve de modification du tarif et des modalités
Pass Culture métropolitain	7€	1 place remboursée par la Métropole de Lyon en échange d'un chèque culture cinéma
Pass Culture / National	5€	Réservation par l'application Pass Culture détenu par le jeune de 18 ans, remboursement effectué tous les 15 jours

### **BAR DE LA MOUCHE**

NATURE DU TARIF	Tarifs à compter du 1 <sup>er</sup> septembre 2021
Boisson chaude	1,00 €
Boisson froide sans alcool	2,00 €
Boisson alcoolisée classique	2,00 €
Boisson alcoolisée qualitative	3,00 €
Petit en-cas individuel salé ou sucré	2,00 €
En-cas traiteur salé ou sucré	4,00 €

Ces tarifs sont établis pour toute la programmation de l'équipement mais aussi pour toute représentation, tout festival, toute activité ou tout événement organisé par la collectivité locale dans un de ses sites publics (espace extérieur, médiathèque, équipement de proximité...).

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L 2122-22 et L 2122-23;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, article L.2125-1;

Vu l'avis de la commission Vie associative, Sport, Culture, Jumelage du 1er juillet 2021;

Où l'exposé du rapporteur;

Considérant l'ensemble de ces propositions,

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **APPROUVER** Les tarifs 2021-2022 de l'équipement culturel « La Mouche » ;

- **DIRE** que les recettes afférentes seront créditées au chapitre 7062 (recettes cinéma et spectacle) eu au chapitre 7078 (recettes Bar), le tout sur le budget annexe la Mouche.

Après avoir entendu l'exposé de **Madame Aïcha BEZZAYER**,  
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

**- LE CONSEIL ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE DELIBERATION -**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au registre les membres présents,

**La Maire,**  
**Marylène MILLET**



**Liste des élus ayant voté POUR**

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVault, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Caroline VARGIOLU, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Philippe MASSON, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Fabienne TIRTIAUX, Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON, Eric PEREZ, Nejma REDJEM

**Liste des élus ayant voté CONTRE**

**Liste des élus s'étant ABSTENU**

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délais de deux mois à compter de sa publication ou notification.